2027-2033
Diplôme d'Université
DU

DU Droit des personnes étrangères (DPE)

Le Diplôme d'Université « Droit des personnes étrangères » a pour objectif de donner à des étudiantes et étudiants ou à des professionnelles en activité une formation, théorique et pratique, sur le droit positif des personnes étrangères.

Rythme de la formation

Les modules sont programmés une fois par mois, de septembre à mai, et se déroulent du mercredi au samedi matin.

Pré-requis

Étudiantes et étudiants inscrits en Master 1 en droit, étudiant.es titulaires d'un Master 1 en droit.

Présentation

Le Diplôme d'Université « Droit des personnes étrangères » a pour objectif de donner à des étudiantes et étudiants ou à des professionnelles et professionnels en activité une formation, théorique et pratique, sur le droit positif des personnes étrangères (droit français, droit européen, droit international) et sur les droits qui leur sont reconnus.

Les enseignements comportent des cours, des séminaires, des enseignements de méthodologie (résolution de cas pratiques, lectures d'arrêt, recherches)

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Responsable de la formation : catherine.schmitter@univ-lyon2.fr

Contact secrétariat : Ludmilla TALLON- +33 4 78 69 72 72

Formation continue

Coût de la formation

Inscription pour le diplôme

- **formation initiale :** 975 €
- **formation continue tarif 1 :** 3 500 € si la formation est prise en charge par l'employeur ou l'employeuse / pôle emploi / OPCO…
- **formation continue tarif 2 :** 1 300 € si la formation est prise en

ainsi que des travaux sur dossiers. À ces enseignements s'ajoutent des conférences et, en fin de cursus, une journée d'études consacrée à un thème d' actualité.

charge par le ou la stagiaire

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateformeeCandidatselon lecalendrier de candidature.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Spécialisation ou évolution des pratiques pour les étudiant.es en formation continue
- Spécialisation pour les étudiant.es en formation initiale

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Institutions publiques compétentes en matière d'asile et d'immigration,
- ONG et associations d'aide aux personnes étrangères,
- Profession d'avocate ou avocat.